

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019 faisant ressortir un total de 20 759 341 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 207 877 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 20 705 645 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 26 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/03/2019	31/03/2018	31/12/2018
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		15 602 394	14 560 959	16 622 509
Titres OPCVM		-	-	-
	3.1	15 602 394	14 560 959	16 622 509
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	1 325 705	2 473 956	998 882
Disponibilités	3.3	3 831 242	3 497 967	3 685 273
		5 156 947	5 971 923	4 684 155
TOTAL ACTIF		20 759 341	20 532 882	21 306 664
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	51 704	51 952	60 687
Autres créditeurs divers	3.5	1 992	1 968	2 203
TOTAL PASSIF		53 696	53 920	62 890
Capital	3.6	19 752 584	19 659 737	20 454 120
Sommes distribuables	3.7	953 061	819 225	789 654
Sommes distribuables des exercices antérieurs		762 058	642 255	194
Sommes distribuables de l'exercice en cours		191 003	176 970	789 460
ACTIF NET		20 705 645	20 478 962	21 243 774
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		20 759 341	20 532 882	21 306 664

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JANVIER 2019 AU 31 MARS 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		210 898	181 355	869 294
Dividendes		-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	210 898	181 355	869 294
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.2	41 281	59 203	276 576
<i>Total des revenus des placements</i>		252 179	240 558	1 145 870
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.3	<51 717>	<51 966>	<235 304>
<i>Revenu net des placements</i>		200 462	188 592	910 566
Autres produits		-	-	-
Autres charges	4.4	<6 085>	<5 879>	<27 397>
<i>Résultat d'exploitation</i>		194 377	182 713	883 169
Régularisation du résultat d'exploitation		<3 374>	<5 743>	<93 709>
<i>Sommes distribuables de la période</i>		191 003	176 970	789 460
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 374	5 743	93 709
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		16 244	18 332	62 694
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<2 744>	<506>	16 502
<i>Résultat net de la période</i>		207 877	200 539	962 365

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er JANVIER 2019 AU 31 MARS 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>207 877</u>	<u>200 539</u>	<u>962 365</u>
Résultat d'exploitation	194 377	182 713	883 169
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	16 244	18 332	62 694
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<2 744>	<506>	16 502
<u>Distributions de dividendes</u>	-	-	<814 851>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u><746 006></u>	<u><19 083></u>	<u>798 754</u>
Souscriptions	7 515 527	9 744 109	53 034 637
Capital	7 205 681	9 401 417	51 206 490
Régularisation des sommes non distribuables	2 351	3 048	93 376
Régularisation des sommes distribuables	307 495	339 644	1 734 771
Rachats	<8 261 533>	<9 763 192>	<52 235 883>
Capital	<7 920 495>	<9 413 763>	<50 477 818>
Régularisation des sommes non distribuables	<2 573>	<3 641>	<101 974>
Régularisation des sommes distribuables	<338 465>	<345 788>	<1 656 091>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u><538 129></u>	<u>181 456</u>	<u>946 268</u>
<u>Actif net</u>			
En début de la période	21 243 774	20 297 506	20 297 506
En fin de la période	20 705 645	20 478 962	21 243 774
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de la période	199 787	192 645	192 645
En fin de la période	192 805	192 524	199 787
<u>Valeur liquidative</u>	<u>107,392</u>	<u>106,371</u>	<u>106,332</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>4,04%</u>	<u>3,88%</u>	<u>4,09%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2019**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2019 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2019 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	150 000	157 250	0,76%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	1 692 100	1 787 871	8,61%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	93 280	96 812	0,47%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	120 000	123 000	0,59%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	40 000	41 074	0,20%
AMEN BANK SUB.2014-C	3 000	60 000	60 319	0,29%
ATB 2007/1 D	2 000	112 000	118 961	0,57%
ATL 2014-3 CAT A	5 000	100 000	100 850	0,49%
ATTIJARI BANK SUB 2017 A-TF 7.4%	15 000	1 184 400	1 247 814	6,01%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	500 000	502 488	2,42%
BH 2009	5 000	230 500	232 937	1,12%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV-TMM+2%	3 000	300 000	320 662	1,54%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	999 258	1 041 746	5,02%
BTE 2010 A	1 500	30 000	31 026	0,15%
BTE 2010 B	3 500	210 000	215 278	1,04%
BTK 2009 CAT.D	1 500	82 500	82 860	0,40%
BTK 2012/1 B	8 700	124 323	126 674	0,61%
CIL 2014/2	5 000	100 000	101 016	0,49%
STB 2008/2	3 000	112 500	113 174	0,55%
TL 2012-2 B	6 600	132 000	133 407	0,64%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	500 000	525 473	2,53%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	110 480	111 481	0,54%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	300 000	320 374	1,54%
TUNISIE FACTORING 2014-1	10 000	200 700	203 086	0,98%
UIB 2009/1 TR B	5 000	199 850	206 070	0,99%
UIB 2009/1 TR C	15 000	825 000	852 296	4,11%
UIB 2011/1 TR B	4 000	260 000	267 826	1,29%
Total Obligations de sociétés		8 768 891	9 121 825	43,94%

Bons du trésor assimilables

BTA 11 FÉVRIER 2022 6%	950	900 125	929 695	4,48%
BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 245	1 144 202	1 171 796	5,64%
BTA 11/08/2022 5.60%	1 558	1 477 617	1 554 986	7,49%
BTA 12/10/2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 215 560	5,86%
BTA 14 JUIN 2021 6.00%	600	583 800	614 035	2,96%
BTA 15 JUIN 2023 6%	1 000	937 300	994 497	4,79%
Total Bons du trésor assimilables		6 198 357	6 480 569	31,22%
Total obligations et valeurs assimilées		14 967 248	15 602 394	75,16%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2019 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
BH au 28 Février 2020/365J/13,50%	500 000	451 842	456 064	2,20%
Total émetteur BH	500 000	451 842	456 064	2,20%
TL au 13 Juin 2019/100J/12,28%	500 000	486 806	490 368	2,36%
Total émetteur TL	500 000	486 806	490 368	2,36%
Total certificats de dépôts	1 000 000	938 648	946 432	4,56%
<u>Billets de trésorerie</u>				
ENDA au 30 Octobre 2019/273J/12%	400 000	373 309	379 273	1,83%
Total émetteur ENDA	400 000	373 309	379 273	1,83%
Total billets de trésorerie	400 000	373 309	379 273	1,83%
Total Placements monétaires	1 400 000	1 311 957	1 325 705	6,39%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2019 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Amen Bank Pasteur	3 548 441	3 325 219	2 880 869
Amen Bank Med V	301 454	118 422	169 157
Liquidation émissions/rachats	<33 817>	44 773	16 267
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	18 955	16 836	20 455
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<3 791>	<3 367>	< 4 091 >
Vente titres à encaisser	-	-	602 616
Souscription à régler	-	<3 916>	-
	<u>3 831 242</u>	<u>3 497 967</u>	<u>3 685 273</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2019 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Frais de gestion à payer	51 704	51 952	60 687
	<u>51 704</u>	<u>51 952</u>	<u>60 687</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2019 se détaille comme suit :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevances CMF à Payer	1 772	1 760	1 935
TCL à payer	220	208	268
	<u>1 992</u>	<u>1 968</u>	<u>2 203</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2019 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2019

Montant	20 454 120
Nombre de titres	199 787
Nombre d'actionnaires	199

Souscriptions réalisées

Montant	7 205 681
Nombre de titres	70 382
Nombre d'actionnaires entrants	11

Rachats effectués

Montant	<7 920 495>
Nombre de titres	77 364
Nombre d'actionnaires sortants	10

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	16 244
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	<2 744>
Régularisations des sommes non distribuables	<222>

Capital au 31 mars 2019

Montant	19 752 584
Nombre de titres	192 805
Nombre d'actionnaires	200

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 mars 2019 se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2019</u>	<u>31/03/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Résultat d'exploitation	194 377	182 713	883 169
Régularisation du résultat d'exploitation	<3 374>	<5 743>	< 93 709 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	762 058	642 255	194
	<u>953 061</u>	<u>819 225</u>	<u>789 654</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2019 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01/2018 au 31/03/2018</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2018</u>
Intérêts sur obligations et titres FCC	132 818	96 871	527 961
Intérêts sur BTA	78 080	84 484	341 333
	<u>210 898</u>	<u>181 355</u>	<u>869 294</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2019 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01/2018 au 31/03/2018</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2018</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	20 171	45 706	212 706
Intérêts sur dépôt à vue	17 742	13 497	63 870
Intérêts sur billets de trésorerie	3 368	-	-
	<u>41 281</u>	<u>59 203</u>	<u>276 576</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/01/2019 au 31/03/2019</u>	<u>Période du 01/01/2018 au 31/03/2018</u>	<u>Exercice clos au 31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	51 717	51 966	235 304
	<u>51 717</u>	<u>51 966</u>	<u>235 304</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 mars 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>31/03/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018 au</u> <u>31/03/2018</u>	<u>Exercice clos</u> <u>au 31/12/2018</u>
Redevance CMF	5 172	5 197	23 530
TCL	630	602	3 303
Autres Retenues	283	80	564
	<u>6 085</u>	<u>5 879</u>	<u>27 397</u>

5 – REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.